



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/02/2021

MISSION D'ADMINISTRATION PROVISoire DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER CONFIEE À ANNE MATHERON

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a confié à Anne Matheron une mission d'administration provisoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM).

A la suite de l'enquête administrative qui a été conduite pour faire la lumière sur de présumés propos et comportements à connotation de harcèlement moral et de possibles violences sexistes et sexuelles au sein de cette école, le ministère de la Culture met actuellement en œuvre l'ensemble des procédures disciplinaires et signalements nécessaires.

Dans ce contexte particulier, marqué par ailleurs par la crise sanitaire qui nécessite une attention renforcée au climat d'étude et de travail des étudiants, la mission confiée à Anne Matheron consistera à définir une gouvernance de sortie de crise et à s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions y concourant et visant à préserver les intérêts de l'établissement, au service des étudiants. Une attention particulière sera portée aux dispositifs d'alerte, de soutien psychologique et de prévention ainsi qu'au rétablissement du bon fonctionnement des instances de direction.

Anne Matheron exercera cette mission pour une durée minimale de quatre mois et sera placée auprès du directeur général des Patrimoines et de l'Architecture.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut d'administration des entreprises, Anne Matheron a fait toute sa carrière au ministère de la Culture, d'abord en administration centrale à la direction de la Musique en 1981, puis en établissement public comme administratrice du Centre des monuments nationaux. Nommée directrice régionale des affaires culturelles de la région Auvergne en 2013, puis directrice régionale adjointe de la région Occitanie en 2016, elle exerçait depuis 2018 les fonctions de directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr